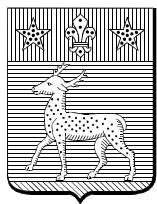


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil onze, le dix sept juin à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 10/06/2011

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., JACOMET M., MASSE O., LEYDET P., REYNAUD P.,
Mmes GIORDANO E. , OBRADOS A et RIGAULT N. .

Absents excusés : Mrs HONNORAT J. et DROGOUL- SPANU D..

Objet: périmètre de l'intercommunalité

Monsieur le Maire indique à son Conseil que le 21 avril dernier, Madame la Préfète des Alpes de Haute Provence a définit les territoires intercommunaux dans notre département qu'elle a proposé à la CDCI.

En ce qui nous concerne est proposé une intercommunalité qui regrouperait la Communauté de Communes Terres de Lumière et la Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux.

Le débat est engagé puis l'Assemblée Délibérante passe au vote :

- 8 voix pour, c'est-à-dire favorable au schéma proposé par Madame la Préfète,
- 1 voix contre.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



R.F.

Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 21/06/2011
004-210400909-20110617-DE_2011_21-DE